

Handicap & Emploi en PACA :

Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

Chiffres-clés du diagnostic préalable

Ces chiffres-clés ont été présentés le 23 mars 2023, dans le cadre du groupe de travail Politique du Handicap du Crefop, à l'occasion du lancement du Plan régional pour l'insertion des travailleurs handicapés (PRITH). Celui-ci est porté par l'État en copilotage avec l'Agefiph et le Fiphfp (et l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage - AMO - confiée au cabinet Amnyos).

Qu'est-ce que le PRITH ?

Il s'agit d'une dynamique ensemble, visant à « renforcer les coopérations entre les acteurs autour d'un plan d'action régional en capacité de se décliner dans les territoires sur 4 thématiques : l'accès à l'emploi, à la formation, le maintien dans l'emploi et la sensibilisation des employeurs. »

Pour en savoir plus...

Les chiffres-clés relatifs aux 4 axes du PRITH qui sont présentés dans les pages suivantes sont extraits d'un diagnostic préalable réalisé par la Mission observation Handicap du Carif-Oref PACA en 2022, diagnostic consultable en ligne sur le site du [Carif-Oref](#). Le document intégral (basé d'une part sur un large panel de données chiffrées - avec des liens renvoyant vers l'ensemble des tableaux et graphiques - et d'autre part sur des analyses qualitatives) a été préalablement validé, mis en discussion et enrichi, lors d'une réunion de « diagnostic partagé » le 8 novembre 2022. Le suivi statistique du PRITH confié au CARIF-OREF étant pluriannuel, de nouvelles données seront publiées au premier semestre 2024.



Contexte régional emploi formation



Elèves en situation de handicap (ESH)

- **26 003** ESH en région (rentrée 2018) dont 4 862 enfants bénéficiant d'une aide humaine individuelle en classe par un AESH (soit 18,7 %).
- **6 958** élèves en unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS - rentrée 2020).
- **640 ULIS** (hors lycée - rentrée 2021)
33,6 mois en moyenne régionale de droits ouverts par les MDPH en matière de scolarisation des ESH au 2^e trimestre 2022 (orientation scolaire de l'enfant ou autres mesures propres à assurer son insertion scolaire : aide humaine, matériel pédagogique adapté...).



Adultes en situation de handicap

- « **21 702** attributions de la RQTH dans les Bouches-du-Rhône (13) en 2020 » ;
- « **8 639** dans les Alpes-Maritimes (06) » ;
- « **8 042** dans le Var (83) » ;
- « **4 174** dans le Vaucluse (84) » ;
- « **1 362** dans les Hautes-Alpes (05) » ;
- « **1 319** dans les Alpes-de-Haute-Provence (04) ».
- « **94 350** bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) au 2^e trimestre 2022 (+ 0,7 % sur un an) ».

[Pour accéder aux sources, données et constats détaillés par grands indicateurs et départements](#)

Axe 1 : Accès à l'emploi



Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi - DEBOE (à fin août 2022)

41 470 personnes, soit **9,1 %** des DE (catégories A, B, C) de la région (de 8,6 % pour le 13 à 9,8 % pour le 05)
- **5,6 %** en un an (une diminution dans tous les départements, hormis le 05)
69 % sans emploi (cat A) ; **18 %** d'allocataires de l'AAH en région (25 % au national).



Domaines d'emploi prioritairement recherchés par les DEBOE

24 % Services à la personne et à la collectivité
19 % Support à l'entreprise
13 % Commerce, vente et grande distribution.

Part des DEBOE au regard des demandeurs d'emploi tous publics (DETP)

	50 ans ou plus	Femmes	Non-diplômés	Niveau bac ou plus	Faible niveau de qualification	Inscrits depuis 1 an ou plus à Pôle emploi	Inscrits depuis au moins 3 ans	Durée moyenne d'inscription
DEBOE	54 %	52 %	20 %	40 %	34 %	55 %	25 %	+ 200 jours
DETP	29 %		15 %	55 %	27 %	44 %	17 %	

[Pour accéder aux sources, données et constats détaillés par grands indicateurs et départements](#)

Axe 2 : Formation et alternance



Contrats d'apprentissage (65 508 au total en 2021)

777 concernent une personne en situation de handicap (PSH) :

711 du secteur privé (1 % des contrats du secteur)

66 du secteur public (3 %)

+ 38 % en un an au global (+ 36 % tous contrats).

	Femmes	Moyenne d'âge	Non-diplômés	Niveau CAP-BEP	Entreprises de - 50 salariés	Part du secteur Services
PSH	45 %	26 ans	22 %	20 %	66 %	80 %
Tous publics	43 %	20 ans	20 %	11 %	73 %	74 %



Contrats de professionnalisation (7 501 nouveaux contrats signés en 2021)

141 concernent une personne en situation de handicap (PSH) soit 2 % des contrats

+ 44 % en un an (+ 8 %).

	Femmes	Moyenne d'âge	Non-diplômés	Niveau CAP-BEP	Entreprises de - 50 salariés	Part du secteur Services
PSH	42 %	35 ans	17 %	25 %	54 %	76 %
Tous publics	50 %	27 ans	15 %	17 %	51 %	84 %



DEBOE en formation / DETP en formation

1 020 DEBOE en formation à fin décembre 2021.

	Femmes	Moins de 25 ans	50 ans ou plus	Niveau CAP-BEP
DEBOE	54 %	3%	51%	42 %
DETP	53 %	14%	21%	32 %



Stagiaires de la formation continue des demandeurs d'emploi et Organismes de formation (OF) (en 2020)

774 stagiaires en situation de handicap soit 8 % des stagiaires de la FCDE financée par la Région.

85 OF accueillent des PSH soit 79 % des OF de la région.

[Pour accéder aux sources, données et constats détaillés par grands indicateurs et départements](#)

Axe 3 : Maintien dans l'emploi



Situations à risque : une tendance majoritaire à la baisse (en 2020)

3 472 personnes inscrites à Pôle emploi suite à un licenciement pour inaptitude physique, dont 47 % de 45 ans ou plus.

17 % en un an (repli dans l'ensemble des départements, excepté le 04).

43 199 accidents du travail avec arrêt de travail pour le régime général, - 16 % en un an

1 766 maladies professionnelles nouvellement reconnues pour le régime général, - 20 % en un an

12 923 avis d'inaptitude prononcés par les services de prévention et de santé au travail inter-entreprises (régime général).



Accompagnements individuels au maintien : une tendance à la baisse également (en 2020)

8 890 personnes accompagnées par le service social de la Carsat, - 20 % en un an.

3 264 parcours traités dans l'année par les Cap emploi (axe maintien dans l'emploi) :

→ entreprises bénéficiaires : 25 % des établissements - de 10 salariés ; relevant principalement des secteurs «Commerce», «Santé et action sociale» et «Industrie manufacturière».

→ personnes bénéficiaires d'un accompagnement : 45 % de 50 ans ou plus, 76 % d'employés qualifiés, 55 % de déficience motrice et 20 % de maladie invalidante.

→ mesure mobilisée : 44 % d'aides à l'adaptation des situations de travail

1 391 maintiens dans l'emploi réalisés avec l'appui du Cap emploi,

- 16 % en un an dont 92 % sur le même métier.

[Pour accéder aux sources, données et constats détaillés par grands indicateurs et départements via le tableau de bord du Maintien dans l'emploi](#)

Axe 4 : Sensibilisation des employeurs



Employeurs soumis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés - OETH (en 2019)

6 543 établissements assujettis à l'OETH en région

61 % des établissements entre 20 et 49 salariés ; 57 % relevant des secteurs «Commerce» ; «Santé humaine et action sociale» ; «Industrie manufacturière» ou «Construction»

Effectifs d'assujettissement

565 892 salariés en ETP, toutes tailles d'établissement confondues en région

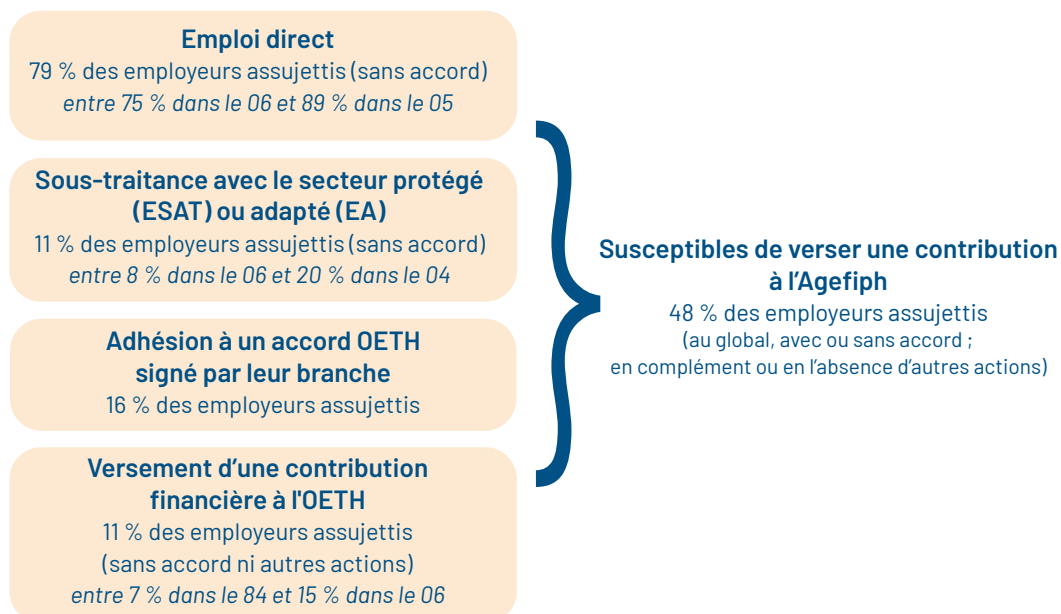
Une répartition homogène selon la taille des établissements mais variable selon les départements

Emplois directs

20 331 travailleurs handicapés en ETP, employés directement par les établissements assujettis

Un taux d'emploi direct de 3,6 % en région (entre 4,4 % dans le 04 et 3,4 % dans le 13).

Modalités de réponse à l'OETH (en 2019 – en attente des données Urssaf)*



* Les structures employeuses qui atteignent ou dépassent l'effectif de 20 salariés doivent compter au minimum 6 % de personnes handicapées dans leurs effectifs. Pour répondre à cette obligation, elles disposent de plusieurs modalités pouvant se combiner entre elles. Chaque année, la DOETH comptabilise l'ensemble de ces actions via la DSN (déclaration sociale nominative). Les employeurs assujettis qui n'atteignent que partiellement les 6 % d'emploi doivent s'acquitter d'une contribution annuelle.

[Pour accéder aux sources, données et constats détaillés par grands indicateurs et départements](#)

À découvrir :



Au printemps 2023, la Mission observation Handicap a publié l'étude « [Accessibilité et Handicap : la pédagogie dans l'apprentissage](#) ». Cette investigation, conduite en coopération avec le CFA Régional Agricole Public (CFA RAP PACA) s'est intéressée d'une part au parcours pédagogique d'apprentis confrontés à des « [troubles spécifiques du langage et de l'apprentissage](#) » (tome 1), et plus spécifiquement à leurs besoins en matière d'outils numériques ou digitaux (tome 2).

Une nouvelle étude en perspective... : durant l'année 2023, à la demande des membres du groupe de travail « Politique du Handicap » du CREFOP et avec le soutien de l'Etat, de la Région Sud et de l'Agefiph, la Mission observation Handicap du Carif-Oref mène une enquête qualitative sur les perspectives de maintien dans l'emploi de seniors confrontés à des problématiques de santé ou de handicap ; ainsi que sur les dispositifs susceptibles de prévenir la désinsertion professionnelle de ces travailleurs en deuxième partie de carrière. Les résultats de l'étude seront publiés début 2024.

**Directrice
de publication**
Géraldine Daniel

Réalisation
Lydie Chaintreuil
Pauline Gay-Fragneaud
Pierre Lorent
Fabien Miroso

Conception graphique
Gaël Martinez
Anna Chaldjian

PAO
Marie-Louise Mendy